

Marché n°2024-10

Règlement de la consultation

Prestation d'audit de 7 sites Internet au titre de la conformité RGAA version 4 et de conseil en adaptation

Référence : IP2325/TSB/FA3

Remise des offres :

Date limite de réception : 06/09/2024

Heure limite de réception : 12H00

Type de procédure : marché simplifié

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature sera composé :

- * du CCP complété,
- * des documents DC1 et DC2,
- * d'une attestation de régularité sociale et fiscale,
- * du mémoire technique :
 - o présentation de la structure candidate (historique, compétences et références),
 - o présentation des compétences et des CV des personnes qui participeront effectivement à la mission,
 - o références de la structures,
 - o note méthodologique.
- * d'un planning prévisionnel d'exécution,
- * du DPGF dûment complété.

Les offres peuvent être envoyées avant la date figurant en première page :

- par voie dématérialisée à l'adresse mail figurant à la première page du présent en mentionnant au sein de l'objet le nom du marché et son numéro.

Ou

- par X-marché.

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à soixante jours (60 jours), à compter de la date limite de remise des offres. Durant ce délai, le soumissionnaire reste engagé par son offre.

Sélection des candidatures :

L'attribution du marché sera opérée au profit de l'offre la mieux notée. L'appréciation sera effectuée selon les critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

* valeur technique : 50 %

- sous-critère n°1 : présentation de la structure et de l'équipe concernée pour la réalisation des prestations (nombre de personnes, nom et qualité des personnes intervenant dans le cadre de la mission, CV) - 10 points.
- sous-critère n°2 : une note méthodologique décrivant l'offre d'accompagnement du candidat - 20 points.
- sous-critère n°3 : références du candidat – 20 points.

* prix des prestations : 50 %

note prix calculée selon la méthode de l'offre la moins disante (offre la moins disant HT / offre analysée HT)*50.

L'analyse sera réalisée selon les DQE remis.

IMPORTANT : en cas d'égalité de classement entre plusieurs offres, le critère portant sur la valeur technique des prestations sera déterminant et privilégié pour le classement final.

Négociation :

Conformément au Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur se garde le droit de négocier avec les candidats.

Titulaire :

Les soumissionnaires sont autorisés à se porter candidat sous forme de groupement. La forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est celle d'un groupement solidaire. Si le groupement du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Le marché sera ainsi attribué soit à une entreprise unique soit à un groupement d'entreprises.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

L'offre qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations et leur montant dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 euros T.T.C.

Informations supplémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser **au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, à :**

* Pour tout renseignement d'ordre administratif :

Damien PECHEUX

Chef du pôle promotion du territoire, Chargé de mission tourisme

Téléphone : +33 (0)3 24 42 90 57 // 07 77 97 94 59

Mail : damien.pecheux@parc-naturel-ardennes.fr

* Pour tout renseignement d'ordre technique :

Toutes les demandes de renseignement d'ordre technique adressées par les candidats au pouvoir adjudicateur et les réponses correspondantes se feront obligatoirement par écrit sur le portail **Xmarchés**.

Les réponses aux questions posées par un candidat seront communiquées à tous les candidats qui auront laissé leurs coordonnées à la collectivité.

Le pouvoir adjudicateur répondra aux questions au plus tard 5 jours avant la date limite de réception des offres.